



Compte rendu AG du 3 OCTOBRE 2015

Bonjour à tous et à toutes,

Bernadette nous dit le plaisir qu'elle a de nous retrouver après un été très chaud et très angoissant pour elle, mais elle nous rassure, tout est sur la bonne voie et elle retrouve la forme et le moral revient lui aussi. Elle nous remercie tous et toutes pour le soutien que nous lui avons apporté dans ces moments difficiles.

Sont excusés les clubs de Pau, Saint Savin, Mourenx et Pessac
Sont absents les clubs de Labouheyre, Soulac et Castelnau.

Tous les membres du bureau sont présents sauf Françoise qui est excusée.

Bernadette remercie Muriel de nous accueillir dans cette belle salle.

Toutes les épreuves officielles se sont déroulées dans de bonnes conditions. Les arbitres ont répondu présents et tous ont respecté les règles.

Françoise s'est bien investie dans les scolaires. Et Bernadette nous lira son compte rendu plus tard, car même si elle n'est pas présente aujourd'hui, elle a fait un résumé de ses activités aussi bien pour le scolaire que pour l'animation.

Cette année le stage d'arbitrage a eu lieu à Lège Cap Ferret où Martine et son équipe nous ont reçus avec une très grande convivialité. Elle remercie Martine pour cet investissement à peine 1 an après avoir repris la présidence du club. Les 10 arbitres ont pris ce stage à cœur et dans les prochaines manifestations nous verrons s'ils ont bien assimilé les rouages de l'arbitrage qui devient de plus en plus compliqué.

Bernadette rappelle que dans les prévisions d'arbitrage qu'elle envoie la répartition des arbitres est donnée à titre indicatif et que l'organisateur peut

changer en fonction des circonstances, le D.A. doit être fait par arbitre confirmé.

L'arbitre inscrit doit, bien entendu, confirmer sa venue à l'organisateur, et prévenir s'il y a un problème de matériel, il y a toujours une solution.

Le prochain stage aura lieu les 11 et 12 juin 2016 à Sanguinet avec un CA le 11 au matin.

2 nouvelles présidentes dans le comité

Tonia DARCIAL pour Arcachon

Cathy CHAUVET pour Andernos

Bernadette remercie Monique et Claudette pour le travail accompli durant leurs années de présidence.

Dans notre Comité se sont déroulés en 2014

- Le tournoi du médoc
- Le TH2 d'Azur, qui n'a malheureusement pas été renouvelé cette année
- Le tournoi de Saint Seurin qui a connu un immense succès avec plus de 140 joueurs.
- Le 1^{er} TH2 de Gujan-Mestras organisé par Patrick STOME et son équipe. Une très bonne organisation, un accueil très agréable et toute la journée s'est déroulée dans une parfaite convivialité.
- Le TH2 d'Arcachon dont on n'a plus à faire d'éloge. Merci Monique et bonne chance à Tonia qui prend la relève.
- Quand à Biarritz, c'est toujours superbe, on en redemande. Thierry nous fait en temps voulu les comptes rendus, les résultats et les photos. Ne vous privez pas de consulter le site.
- Les Championnats du Monde en Belgique : nos grosses têtes ont moins brillé car cette année, ils étaient certainement encore sous le choc de la perte d'Emeline, la compagne de Fabien FONTAS qui, hélas, nous a quittés trop vite et trop jeune.

Bernadette me remercie pour mon investissement dans le sud pour l'arbitrage en associant ma sœur Françoise aussi présente à l'arbitrage.

Bernadette nous remercie de l'avoir écoutée et le bilan moral et sportif a été approuvé à l'unanimité.

Point Financier.

Avant de présenter les résultats du dernier exercice, Noëlle fait un petit rappel des ressources du Comité.

Ces ressources sont :

1. Les licences
2. Les redevances de S.P. et S.F.S.
3. Eventuellement les tournois.

Ces ressources permettent généralement d'assurer un exercice équilibré ou légèrement excédentaire.

Une question revient de façon récurrente : pourquoi le Comité Aquitaine ne donne-t-il pas de subventions aux joueurs qualifiés pour le Championnat de France Individuel et le Championnat de France Vermeil ?

Cette année 60 joueurs du Comité ont participé à ces championnats. Il semble difficile de donner une subvention inférieure au droit d'inscription, soit environ 40€. Il aurait fallu trouver 2400€ pour des joueurs dont près des 2/3 n'ont pas apporté leur aide au Comité. Sur les 60 joueurs, seulement 25 ont répondu présents pour participer à l'organisation des épreuves fédérales.

Il y aurait diverses solutions pour augmenter les ressources du Comité :

1. Augmenter la redevance des S.F.S.
2. Demander une redevance aux clubs qui organisent des tournois. Ce qui cette année aurait rapporté + 322€ pour les TH2 et + 582€ pour les TH3
3. Augmenter la redevance pour les épreuves fédérales + 837€
4. Organiser lui-même les épreuves, en recevoir les droits d'inscription et reverser quelque chose aux clubs-hôtes.
5. Baisser le montant des I.K.
6. Ne plus donner la gratuité pour le Championnat Régional + 800€
7. Ne plus offrir le repas de l'A.G. aux présidents de club

Au final pour les points 1 à 4 ce sont les joueurs qui devraient payer plus cher leur engagement, et pour les points 5, 6 et 7, ce sont les personnes qui se dévouent le plus pour faire vivre le scrabble dans le Comité qui seraient pénalisées.

Si l'on tient compte du fait qu'à l'heure actuelle se qualifier pour un championnat ne relève plus de l'exploit (la barre de qualification pour le dernier C.D.F. individuel était - 576 points lors de la phase 3, pratiquement - 200 par partie....) le bureau actuel maintient sa ligne de conduite - laisser le maximum d'argent aux clubs et ne pas trop peser sur le budget des joueurs- et continuera à ne pas donner de subventions pour le C.D.F. afin de ne pas augmenter les coûts pour les joueurs et ne pas pénaliser les personnes qui font vivre le scrabble en Aquitaine.

Il est tout de même évident que si une personne en difficulté qualifiée pour un C.D.F. devait y renoncer, par manque de moyens financiers, son cas serait pris en considération et une aide lui serait apportée.

Noëlle fait ensuite l'analyse du résultat de l'exercice 2014-2015 qui est excédentaire de 232.64€.

Nous pouvons consulter les documents mis à disposition sur la table.

- Licences légèrement supérieures.
- S.P. et S.F.S légèrement inférieures.
- Tournois cette année encore positifs. Redevance de Biarritz et retombées des stages d'arbitrage (+ d'arbitre locaux donc - d'I.K.)
- Championnat Régional : bravo à Micheline qui a été encore plus performante que Marie-Claude et Bernadette.
- Frais de déplacement peu importants, pas de C.A. en mai.
- Frais de fonctionnement impactés par l'augmentation des I.K.
- Scolaires et frais de bureau R.A.S.
- Promotion pas de dépense en dehors du site.
- Matériel nettement supérieur aux prévisions car il y a eu 2 achats de bulletins.
- Subventions seulement 1 joueur au C.D.M.
- Formation à l'arbitrage raisonnable car logement chez l'habitant.

En ce qui concerne le budget prévisionnel il est encore plus périlleux que d'habitude du fait de la grande première de 2 semaines de S.F.S au V.V.F. d'Urrugne.

- Licences stables
 - S.P. et S.F.S. gros point d'interrogation grande première. Septembre jolie réussite, bénéfice 1000€. Juin ? ? ? ? difficile de prévoir. Cette année Françoise assure en principe 2 semaines, mais ensuite il n'y aura que juin. On ramènera la redevance des S.P. à 0.25€. mais ce n'est pas définitif. Si pour une raison ou une autre ce revenu est trop en baisse on repassera à 0.50€.
 - Tournois, Championnat Régional, Frais de déplacement, Frais de fonctionnement, Frais de bureau, subventions, Formation à l'arbitrage, prévus à l'identique.
 - Classique : innovation à G.M. ne devrait pas avoir d'impact sur le budget du Comité. Pas de redevance.
 - Promotion : grosse dépense en perspective, Le Comité offre à tous les clubs un chèque de 20€ pour couvrir la mise à jour des dongles".
- Quitus est donné à Noëlle qui a été très applaudie.

Comme nous avons un peu de temps Brigitte nous fait un rapide bilan sur les licences.

Le Comité conserve presque le même nombre de licenciés, les nouveaux venus ont remplacé ceux qui sont partis. En espérant dépasser bientôt la barre des 500 licenciés.

Le nouveau club de Gujan-Mestras a beaucoup recruté.

Pause-Déjeuner : Merci à Muriel pour le choix du restaurant et pour avoir largement amélioré le menu avec des cèpes qu'elle avait ramassés et généreusement offerts.

Pour le scolaire et la promotion Bernadette nous lit le petit rapport que lui a envoyé Françoise.

Pour la promotion en juillet l'animation au village Cap France à Egletons en Corrèze a attiré 6 à 8 personnes qui ont pourtant très apprécié mais il n'y a pas eu de suite.

La mairie de Saint Selve désire monter un club de loisir et lui a demandé de venir faire une initiation. Ils doivent se rencontrer en janvier.

Pour le scolaire c'est la reprise, le concours sera envoyé prochainement dans les 2 académies de Gironde et des Landes car pour les Pyrénées Atlantiques, Michèle Faouzi étant toute seule renonce au concours et Maité Poeydomenge organisant beaucoup d'épreuves ne peut pas, en plus, assumer ce concours.

Renoncent aussi Patrick Stome et Monique Fontaine.

Dans notre Comité, un petit prodige de CE2 de l'école de Cenac, Antoine Clugny a gagné la finale nationale du concours à Paris. Comme il était en CE2 et que le concours débutait avec les élèves du CM1 et au dessus, il n'a pas eu droit au titre de Champion. Il n'aura pas le droit de participer cette année au concours, c'est une grande injustice.

Patrick Stome nous précise qu'il se retire du concours car il n'a pas eu les 3 joueurs gagnants de sa petite finale sélectionnés, comme c'était précisé sur le prospectus, pour la finale à Paris.

Bernadette précise bien que le choix a été fait en fonction des résultats de toutes les finales et que seuls les meilleurs ont été sélectionnés. Il était impossible de sélectionner 3 joueurs de chaque finale.

La première expérience de la semaine des Simultanés à Urrugne s'est bien passée.

Christiane Rousset, Marie-Claude Dufourcq, Maïté Poeydomenge sont venues (accompagnées de licenciés des clubs) jouer , ramasser mais aussi ravitailler en bulletins d'avertissement (425 ont été donnés le lundi !!!!) Françoise remercie tout le monde

La semaine sera renouvelée du 19 au 26 juin 2016.

Françoise sera de retour vers le 15 décembre.

Rappel du TH2 de Gujan-Mestras le 22 mai 2016 avec toujours 2 parties, 1e matin et l'autre l'après-midi.

Celui d'Arcachon aura lieu le 10 juillet 2016.

Un goûter clôture cette AG